

finances locales

Le dernier rapport de la Chambre Régionale des comptes (CRC) montre une réelle amélioration dans la gestion des finances de la ville.

CE QU'IL FAUT RETENIR
EN 4 POINTS

1

Une dette maîtrisée

Entre 2019 et 2024, la Ville a réduit sa dette d'environ 29 millions d'euros. La durée nécessaire pour la rembourser est passée de 9 ans à 4,5 ans. La Ville a mis définitivement fin aux emprunts toxiques et peut voir l'avenir avec sérénité, notamment en matière d'investissement. Entre 2024 et 2027, la Ville a prévu d'**investir 127 millions d'euros** dans la rénovation énergétique des bâtiments et du patrimoine communal, l'acquisition foncière et la sécurité informatique.

3

Une bonne stratégie d'achat durable

La Ville a mis en place un politique innovante en matière d'achat durable. Réemploi, réutilisation des matières recyclées, l'objectif est de préserver les ressources autant que possible, et quand c'est vraiment nécessaire, d'acheter local ou responsable. Cette **stratégie** villejuifoise en matière de **transition écologique** est saluée par la CRC.

Réduction des délais de paiement

Grâce à une gestion plus rigoureuse, les délais de paiements aux fournisseurs pour faire fonctionner le service public sont passés de 40 jours en 2019 à 21 jours en 2024. En réglant plus rapidement ses factures, la Ville de Villejuif a renforcé la confiance envers ses partenaires économiques, soutenu la trésorerie des entreprises locales et respecté ses obligations réglementaires. La Ville a par ailleurs nettoyé ses créances et constitue même depuis 2 ans des provisions pour faire face aux litiges éventuels.

2

Une masse salariale maîtrisée

Contrairement au rapport précédent beaucoup plus critique, le rapport de la CRC ne s'éternise pas sur la gestion des ressources humaines de la Ville. **La masse salariale augmente de manière maîtrisée** et en moyenne de 3% par an (recrutements supplémentaires, dépréciation et accompagnement social des agents et augmentation du point d'indice). Les process de recrutement sont réalisés dans les règles.

4



Entre 2019 et 2024, la situation financière de la Ville en nette amélioration

Quel est le principal enseignement de ce rapport ?

Le constat premier est l'amélioration de la situation financière de la Ville. La Chambre régionale des comptes souligne notamment le redressement de nos finances, une meilleure capacité d'autofinancement et une nette diminution de l'endettement. La capacité de désendettement est passée de plus de 9 ans en 2019 à moins de 5 ans en 2024. Cela signifie que la Ville a retrouvé des marges de manœuvre en matière budgétaire tout en développant un **niveau élevé de services publics pour les habitants**.

Le rapport évoque également la gestion municipale. Que dit-il ?

Il met en avant plusieurs progrès importants. Contrairement à 2019, aucune recommandation ne nous est faite concernant la **transparence dans les recrutements des agents** ou dans la passation des marchés publics. Je m'en félicite et j'en félicite les équipes concernées. La Ville a renforcé son organisation financière et amélioré ses procédures internes. La Ville paie aussi beaucoup plus vite ses prestataires que par le passé. Autant d'avancées qui témoignent d'une **administration plus efficace et plus sécurisée**.

Ces avancées témoignent d'une administration plus efficace et plus sécurisée

La Chambre reconnaît-elle l'existence d'une stratégie municipale ?

Oui. C'est un point important. Le rapport souligne la cohérence des orientations portées par la municipalité, notamment en matière de transition écologique et de maîtrise du développement urbain. Dans un contexte de grandes transformations du territoire, avec l'arrivée du Grand Paris Express et de nouveaux projets d'aménagement, la CRC constate que la Ville agit avec un **volontarisme et une vision claire**.

Quels autres points ont retenu l'attention des magistrats ?

Trois thèmes ont fait l'objet d'un examen particulier. Le rapport met en lumière les efforts réalisés dans le renforcement de la cybersécurité, l'évolution de notre action sociale et le développement d'achats plus durables et responsables.

La CRC formule également une observation concernant la mise à disposition de locaux à l'Association des musulmans du Val de Bièvre. Quelle est votre position ?

C'est le seul point réellement critique du rapport. Il relève d'avantage du débat politique que de la gestion financière ou administrative. La Ville accorde à l'AMVB la mise à disposition à prix plus bas que le marché des locaux comme pour les autres associations. Cette situation reste provisoire dans l'attente de la construction d'un lieu de culte adapté. La Ville agit avec la volonté de garantir à chacune et chacun la liberté de conscience et la possibilité de pratiquer sa religion dans des conditions dignes. Il ne s'agit ni d'un privilège, ni d'une remise en cause de la laïcité, mais d'une application concrète et équilibrée des principes républicains aux réalités de notre territoire.

Que retenir-vous personnellement de cette évaluation ?

J'y vois avant tout une reconnaissance du travail accompli collectivement par les élus et les agents municipaux. Ce rapport confirme que les choix engagés ces dernières années produisent des résultats.

VILLEJUIF



Pour en savoir plus sur les finances de la ville, rendez-vous sur villejuif.fr

Tout cède à notre union

VILLEJUIF.FR

VILLEJUIF

TEST PSYCHO JEUX QUIZ

parlons finances

EN VACANCES



TESTEZ VOS CONNAISSANCES SUR LES FINANCES PUBLIQUES



Réponses

1 : faux
L'année dernière, la Ville a encaissé 153,1 M€ de recettes pour 135 M€ de dépenses, soit un excédent d'environ 18,1 M€. Quelques factures doivent être encore réglées, mais le résultat global reste excédentaire de 7,85 M€. Cet argent est réaffecté pour 2025 afin de financer de nombreux projets.

2 : vrai
Les impôts locaux (Taxe foncière, taxe sur les résidences secondaires...) représentent 55 % des recettes réelles de fonctionnement. Loin derrière viennent les autres recettes comme les dotations de l'État ou les contributions de la Métropole ou du Territoire.

3 : faux
Les dépenses d'investissement sont couvertes à 65 % en 2025 par de l'autofinancement.

4 : faux
Depuis le transfert de la fiscalité d'entreprise au territoire Grand-Orly Seine Bièvre au profit de l'établissement public territorial, la commune perçoit une attribution de compensation de la part de la MGP fixée depuis 2019 et qui n'intègre pas les produits versés par les entreprises nouvellement installées sur notre territoire.

5 : faux
C'est 100% ! Mais cette modernisation a permis jusqu'à 82 % d'économie d'énergie l'année dernière limitant ainsi l'impact de l'inflation des dernières années sur l'énergie.

6 : vrai
Le compte administratif 2025 a montré qu'il ne faudrait seulement que 4,5 années pour tout rembourser si nous utilisions toute l'épargne.

7 : faux
En 2025, la taxe de séjour a rapporté près de 570 000 euros. Après l'effet JO en 2024, les recettes ont continué à progresser grâce à l'installation de nouveaux hôtels sur la commune et l'ouverture de la nouvelle gare de métro.

8 : faux
Il faut retirer un 0 ! Les services municipaux ne rapportent que 5,2 M€, soit seulement 4% des recettes de fonctionnement.

des recettes de la Ville ?

municipaux rapportent 40% sportives. Ces services

activités culturelles ou

pour la Ville ?

pas une ressource importante

De ce fait, la taxe de séjour n'est

Les touristes sont rares à Villejuif.

son épargne ?

si elle y consacrait toute

toute sa dette très rapidement

La Ville pourrait rembourser

par des led ?

82 % de son éclairage public

En 2025, la Ville a remplacé

perçoit plus de recettes ?

sur son territoire, la Ville

nouvelles entreprises

Avec l'implantation de

par de l'emprunt ?

La Ville finance ses investissements pour

l'entretien de son patrimoine et la réalisation

proviennent des impôts locaux ?

Plus d'un euro sur deux perçus par la Ville

perçoit ?

La Ville a dépensé plus d'argent qu'elle n'en

Les comptes de Villejuif sont dans le rouge !

Entre mythes et réalités, les comptes

de la Ville réservent des surprises.

Faites le test et voyez si vous faites partie

des experts !

finances municipales

SAUREZ-VOUS DÉJOUER



LES COMPTES DE LA VILLE ?

QUEL GESTIONNAIRE

SERAIS-JE ?

Un mot de 6 lettres et son article
se cachent deux fois
dans la même phrase du test.
Saurez-vous le retrouver ?

Test purement ludique.
Les principes évoqués sont réels